



Analyse du programme économique de Benoît Hamon Une succession de mesures contre-productives ou utopiques

I) Lutte contre le chômage

Si le chômage de masse persiste, c'est parce que le travail est en voie de raréfaction. Il faudrait l'accepter et non y remédier. C'est le postulat de base de Benoît Hamon. A travers ce constat biaisé, il élabore 4 solutions, ne résolvant en aucun cas le problème du chômage de masse : la réduction du temps de travail, la mise en place d'un statut unique, la taxation sur les robots et la création d'un revenu universel maintes fois corrigé.

Le mythe de la fin du travail

L'OCDE estime que seulement 9% des emplois seront détruits par la révolution numérique. En parallèle, selon le cabinet Wagepoint, 60% des métiers exercés en 2030 n'existent pas encore. Oui la révolution numérique va impacter notre économie et détruire des emplois. Mais elle va aussi en faire émerger d'autres. Par exemple, la révolution industrielle, en créant la voiture, a fait disparaître le métier de cocher, mais a fait apparaître celui de taxi, de garagiste, de concessionnaire, etc...

Réduction du temps de travail

Benoît Hamon propose de réduire le temps de travail en le faisant passer de 35h à 32h, par des incitations auprès des entreprises. Le CICE sera l'arme incitative, son versement sera conditionné au respect ou non de la diminution du temps de travail. Le constat biaisé sur la fin du travail entraîne une solution dangereuse : la baisse du temps de travail. La réforme des 35h a déjà fait chuter notre compétitivité en termes de coût du travail :

Pays	Coût horaire 2000 ¹	Coût horaire 2016	Evolution	Nombre d'heures travaillées/an ² en 2016
France	24,42€	36,22€	+48,3%	1646h
Allemagne	26,34€	33,94€	+28,8%	1845h
Italie	18,99€	27,5€	+44,8%	1776h
Pays - Bas	22,99€	33,49€	+45,7%	1831h
Zone euro	20,8€	29,99€	+44%	1837h
Royaume Uni	23,85€	29,75€	+24,7%	1874h

¹ Source : Eurostats

² Source : Eurostats

La France est un des pays en Europe où l'on travaille le moins, et où parallèlement, le coût du travail est le plus cher. Cela peut s'expliquer par le fait que les allègements successifs pour diminuer le temps de travail on fait exploser les prélèvements sur le travail pour les financer, ce qui a fortement diminué notre compétitivité.

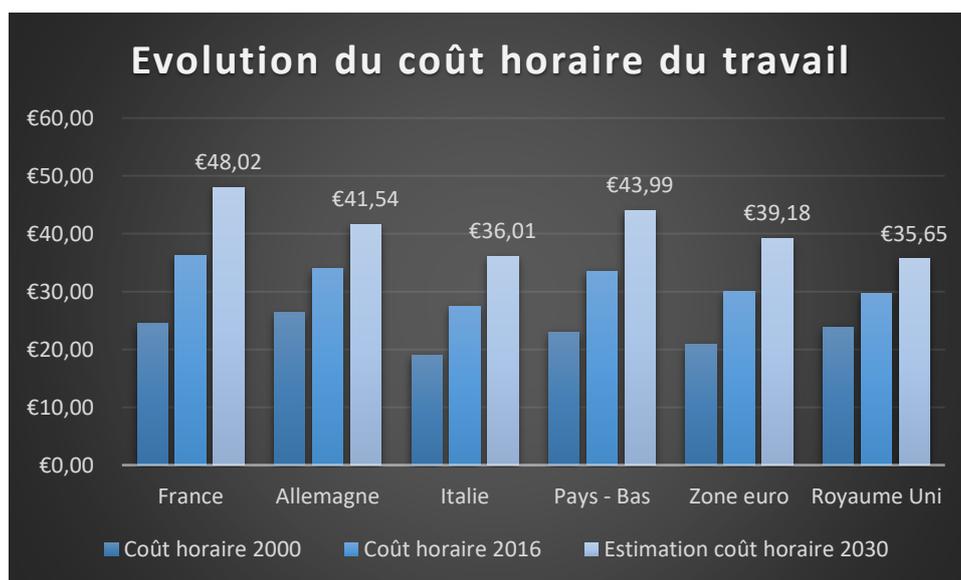
La mise en place des 35 heures n'a pas non plus eu d'effet volumique sur le chômage : en 2002 lors de la généralisation totale de la réduction du temps de travail à toutes les entreprises il était de 7,8%, il est aujourd'hui à 9,6%³.

Diminuer à nouveau le temps de travail, via des incitations fiscales, augmenterait le gap entre la France et nos voisins européens. Si l'on baisse à nouveau le temps de travail sous condition du versement du CICE, les entreprises seront face à un dilemme :

- Soit elles diminuent le temps de travail à 32 heures et elles perdent en productivité.
- Soit elles maintiennent les 35 heures, elles ne bénéficient pas du CICE et elles perdent en compétitivité.

Dans les deux cas, elles seront perdantes : in fine, l'effet sur l'emploi sera négatif. **On peut estimer que cette mesure entraînera à terme un chômage à 12,2%.**

Quant au coût du travail, nous avons simulé les évolutions naturelles dans chaque pays, et celle de la France avec l'impact d'une telle mesure.



Source : Eurostats – Calculs : Fondation Concorde

Le coût horaire du travail explosera pour atteindre 48€, quand celui de l'Allemagne se stabilisera à 41€, celui de l'Italie sera à 35,65€, et celui de la zone euro à 39,18€.

Imposer aux entreprises une nouvelle réduction du temps de travail fera donc lourdement chuter notre compétitivité, et affectera notre production, notre taux de chômage et donc notre croissance.

³ Source : INSEE

Statut unique du travailleur

En proposant un statut unique entre salariés et indépendants, Benoît Hamon fait preuve à l'instar de Jean Luc Mélenchon, d'un paternalisme ahurissant. Là où dans un état de liberté, chacun devrait avoir le choix d'être son propre patron et d'exercer l'activité qu'il souhaite, le candidat à la présidentielle française nous annonce que ces personnes n'auront plus le choix de se mettre à leur propre compte. Une proposition à rebours de l'évolution du marché du travail, où le micro entrepreneuriat séduit de plus en plus de monde.

Aujourd'hui ce sont 2,9 millions de travailleurs qui sont sous le régime des indépendants. Un statut attractif, offrant une liberté relativement plus importante par rapport au salariat. En termes de revenu, ce statut est également plus attractif, **les indépendants gagnent en moyenne 3260€ net par mois, contre 2225€ pour les salariés**⁴.

Selon Benoît Hamon chacun devra rejoindre le sacro-saint régime du salarié. Finie la liberté d'entreprendre, finie la liberté d'être son propre patron, finie la liberté de prendre ses propres décisions, l'Etat reprend la main sur la liberté individuelle et continuera à lutter contre les évolutions de la société avec sa plus grande des armes : la législation.

Taxe sur les robots

Toujours dans cette optique que le travail va disparaître, Benoît Hamon propose de taxer les robots, qui seraient alors les seules entités à créer de la valeur. Ce raisonnement absurde viendrait au contraire chasser l'investissement privé en alourdissant le coût du capital.

La corrélation entre nombre de robots et taux de chômage n'existe pas, il suffit de lire le tableau ci-dessous pour s'en convaincre.

Comparaison nombre de robots pour 10.000 employés par rapport au taux de chômage⁵

Rang mondial (en nombre de robots)	Pays	Nombre de robots pour 10.000 employés	Taux de chômage
1er	Corée du Sud	531	3,4%
2ème	Singapour	398	2,2%
3ème	Japon	305	3,1%
4ème	Allemagne	301	3,9%
5ème	USA	176	4,8%
14ème	France	127	9,6%

⁴ Source : INSEE

⁵ Source : International Federation Of Robotic - OCDE

La France est déjà un des pays au monde où le taux de prélèvements obligatoires est le plus élevé (44,5%). A cela s'ajoute une imposition sur les sociétés qui est une des plus forte d'Europe (33%). Est-il utile de rajouter une taxe supplémentaire sur un outil de production, qui ferait irrémédiablement baisser notre compétitivité prix, chuter notre attractivité et exploser le coût du travail.

Revenu universel

La mise en place d'un revenu universel, est une fausse bonne idée. Pour les individus, il risque de créer une trappe à inactivité. Verser une somme forfaitaire à chaque individu sans contrepartie fera augmenter le coût d'opportunité de la recherche d'un emploi, désincitant au travail.

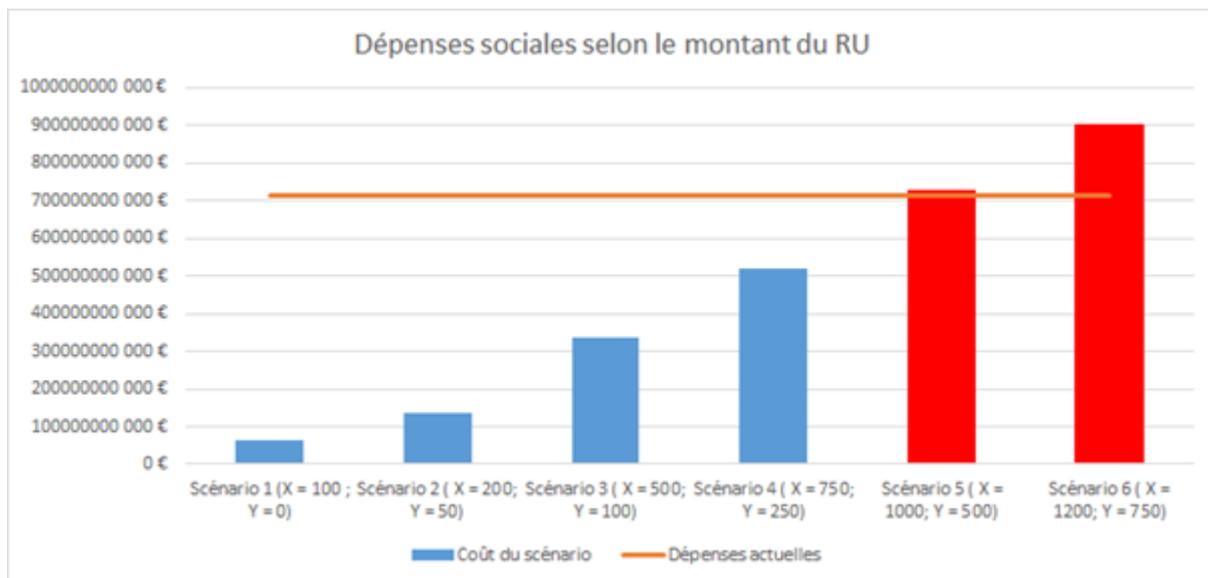
L'autre effet pervers est celui de l'augmentation générale des prix. Prenons l'exemple du marché de la location immobilière dans une zone sous tension comme Paris. Si chaque individu est doté d'un revenu de 750€/ mois, le propriétaire augmentera son loyer pour faire jouer la concurrence. L'effet d'augmentation du pouvoir d'achat et de réduction de la pauvreté recherché à travers le revenu universel sera donc annihilé par cette hausse du loyer, défavorisant encore plus les plus démunis.

Benoît Hamon définit deux étapes à son revenu universel.

- La première consistera en une revalorisation de 10% du RSA et sa généralisation aux 6 millions de jeunes de 18 à 28 ans. Selon nos estimations, **le coût de cette mesure sera de 45 milliards** dès 2018.
- La seconde étape consiste à verser à terme, à tous les adultes, la somme de 750€, sans condition de ressource. **Le coût pour les finances publiques sera dans ce cas de 473 milliards € par an**, soit 22% du PIB.

Pour être viable, la mise en place d'un revenu universel doit s'accompagner d'un détricotage de toute la protection sociale existante. Si l'on prend l'hypothèse du versement d'un montant de 500 milliards par an, le versement d'un revenu universel à 750€ pour les adultes et 250€ pour les mineurs, devra s'accompagner d'une suppression de la sécurité sociale, des prestations chômage et du système de retraite pour être possible.

Ci-dessous nos projections en coûts des différents scénarios de revenus universels :



(En rouge, les scénarios impliquant une augmentation des dépenses actuelles).

II) Hausse de la fiscalité

L'utopisme et la violation de principes constitutionnels s'invitent dans le programme fiscal d'un candidat à l'élection présidentielle. "Un impôt exagéré détruit la base sur laquelle il porte", tels étaient les mots de Jean-Baptiste Say et tel est l'objectif de B.Hamon face à la réussite française !

La fusion "utopique" de l'IRPP et de la CSG

Coup médiatique déjà tenté par le Gouvernement Ayrault durant le quinquennat, cette idée développée par l'économiste Thomas Piketty n'est pas bien nouvelle mais risque de resurgir prochainement dans le débat politique... bien évidemment, si celui qui la porte se montre enfin prêt à en parler et encore davantage à la défendre !

Quelle idée séduisante de faire de la CSG un impôt progressif payé par tous les Français, "riches" comme "pauvres" - à l'image de l'IR. Toutefois, c'est s'attaquer à un impôt de grand rendement (92 milliards de recettes annuelles) et à la notion même de foyer fiscal tout en se donnant un nouveau défi technique de taille dans sa mise en place, pour laquelle nous n'avons pas encore de réponses. *Quel est le nombre de tranches nouvelles ? Quel taux pour cet impôt fusionné (actuellement pour la 2ème tranche de l'IR se voit appliquer un taux de 14% et la CSG, un taux de 7.5% pour les salariés) ? Quelle période de transition sachant que la CSG est prélevé en N et l'IR en N+1 ? Quelle combinaison avec les possibles déductions et exonérations fiscales ?*

Par ailleurs, que devons-nous entendre par fusion ? La traduction simpliste serait de penser à un report massif de l'imposition vers les catégories les plus aisées. Logiquement, en élargissant l'assiette, les contribuables aux revenus les plus faibles devraient voir leur impôt diminuer, tandis que les ménages ayant les plus hauts revenus devraient subir une hausse d'impôts. En reprenant les chiffres de la direction générale des impôts, on constate que :

— 1% des foyers les plus aisés acquittent 37,3% de l'impôt total payé par les français alors qu'ils ne représentent que 8,1% des revenus déclarés.

— Les 0,1 des foyers les plus aisés acquittent 14,3% de l'impôt pour 1,9% des revenus des français.

— Les 0,01 des foyers les plus riches (3639 foyers) acquittent 5% de l'impôt total pour 0,4% des revenus.

Si ces 3639 foyers quittaient le pays nous devrions augmenter en moyenne l'impôt des français restant de 5%, il est donc primordial pour la cohésion nationale de conserver ces contribuables.

Quant à la fuite des entrepreneurs, l'enquête de la Maison des Français de l'étranger, (un service dépendant du ministère des Affaires Etrangères), nous apprend que 5,83% des expatriés (soit 120 000 sur les 2.100.000 Français expatriés) sont chefs d'entreprises de plus de 10 salariés, soit un ratio 20 fois plus élevé que pour les Français résidant en France. La moyenne des effectifs salariés dans les entreprises de même catégorie en France est de 70.

La fusion "inégalitaire" de l'ISF et de la taxe foncière

Certains diront que l'investissement immobilier est stérile, pour d'autres c'est une manière de faire vivre le secteur du logement. Fusionner la taxe foncière et l'ISF, c'est créer un effet désincitatif dans un secteur déjà en crise ces dernières années et méconnaître la paupérisation d'une partie croissante des propriétaires.

III) Refonder l'Europe

Le programme européen de Benoît Hamon pourrait se résumer par ce célèbre adage : "faites ce que je dis mais pas ce que je fais".

Tout d'abord, BH souhaite mutualiser toutes les dettes de l'Union Européenne. Il est tout de même important de rappeler que la France fait partie des pays les plus endettés avec une dette à 97% du PIB. Une mesure qui reflète, la volonté du candidat de se laisser les mains libres pour lui-même faire exploser la dette française. Sous le couvert de venir aider les pays en difficultés, Benoît Hamon

annonce d'ores et déjà à ses partenaires européens, que non seulement la dette française ne sera pas remboursée mais qu'en plus elle va augmenter.

Mutualisation des dettes européennes utopiques

Benoît Hamon ressort une vieille solution populiste pour en finir avec la dette, celle de la mutualisation au niveau européen. Cette solution entraînera un aléa moral institutionnel puissant en libérant les Etats de leurs obligations face à leurs dépenses publiques. Cette mutualisation mettra fin à l'effet incitatif du pacte de stabilité et de croissance, chaque Etat sera tenté de creuser son déficit public en reportant la responsabilité de rigueur sur l'Etat voisin.

La différence de taux, le spread, entre les États est importante. Elle est de 80 points de base entre la France et l'Allemagne aujourd'hui. En cas de mutualisation, et en prenant en compte l'aléa moral institutionnel, les taux d'intérêt sur cette dette européenne seraient revus à la hausse, car la dette sera plus élevée qu'aujourd'hui et ne sera assurée que par l'Allemagne, seul pays à dégager des excédents suffisants. S'en suivrait alors une envolée incontrôlable et incontrôlée de la dette européenne.

Cette proposition de mutualisation des dettes ne peut être viable que dans un seul cas, celui du fédéralisme budgétaire, faisant ainsi perdre leur autonomie fiscale et budgétaire aux Etats membres. Ce ne qui ne semble pas être le cas du programme de B. Hamon, qui semble vouloir continuer à exploser les dépenses publiques.

Un plan d'investissement utopique

Ensuite, Benoît Hamon souhaite lancer de nombreux projets sur la scène européenne. Il souhaite notamment lancer un plan de relance de 1 000 milliards d'euros, basé sur la logique du plan Juncker, qui s'élevait déjà à 315 milliards d'euros. L'investissement public originel du plan Juncker ne s'élevait qu'à 21 milliards d'euros. Ce puissant levier de 1 à 15 est rendu possible par deux canaux : la crédibilité de la Banque Européenne d'Investissement et la capacité des agents privés européens à investir dans son sillage.

Cette mesure est tout à fait discordante avec la volonté de M. Hamon de taxer à la fois les facteurs de production, et les investisseurs potentiels.

D'un côté, au niveau national, il nous explique que l'innovation et la robotisation sont dangereux et qu'il faut donc les taxer pour éviter qu'ils ne viennent détruire des emplois en trop grand nombre. De l'autre côté, il explique sur la scène européenne, qu'il faut relancer l'investissement en Europe avec un plan de 1000 milliards, en sachant que le plan Juncker avait principalement financé des dépenses d'innovation.

Pour résumer, Benoît Hamon exige beaucoup de la part de ses confrères européens, sans respecter les traités budgétaires déjà en place - pas maintenant et encore moins à l'avenir. La question qui se pose est alors la suivante : Comment une discussion serait-elle possible dans ces conditions ?

Conclusion

Le programme de Benoît Hamon suit une logique cohérente dans sa philosophie, mais absurde sur le plan économique. Du constat erroné de la fin du travail découle des propositions dont le déploiement serait néfaste pour l'économie française : d'un côté en augmentant la pression fiscale sur les particuliers, il assèche la capacité des agents à investir dans l'économie réelle. De l'autre, en surtaxant le capital et les moyens de productions, il vient achever la compétitivité de la France qui aura été mise à mal par la réduction du temps de travail. **La fin du travail annoncée par Benoît Hamon est en fait une prophétie auto réalisatrice, enclenchée par son propre programme de réforme.**